Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 81 (1954)

Heft: 6

Artikel: Nos mots à nous

Autor: Chs.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-228991

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE PATOIS A LA RADIO

L'émission valaisanne du 30 janvier était consacrée au patois du Val d'Hérens (prononcer *Hérin*) :

— Le châtelain Tencio, légende dite par M. Pierre Fauchère-Bonnard, de

La Forcla/Evolène, à Lausanne;

— Entretien français-patois, interview de l'écrivain Maurice Zermatten, professeur à Sion, par Fernand-Louis Blanc.

La dernière émission valaisanne, consacrée au patois du Val d'Anniviers,

a été diffusée le 13 février :

— « Quart d'heure valaisan », veillée d'hiver et chansons, avec MM. Edouard Pont, président de St-Luc, Joseph Salamin, juge, Célien Balmer et René Pont.

Nos émissions de patois continuent, tous les quinze jours, le samedi aprèsmidi. Les prochaines sont prévues pour le 27 février et le 13 mars, à 15 heures; elles seront réservées au patois vaudois.

Chs Montandon.

NOS MOTS A NOUS

VII

Patois chota, abri (Neuchâtel sota, Genève choûte, Vallée d'Aoste chouta, Jura ésot), chotâ, cesser de pleuvoir, s'achotâ, s'abriter (Jura ésotê). Ces termes viennent du latin subtus, dessous (français sous, romanche suot), subtare et subtelare, abriter. Italien sosta, romanche suosta, halte, trêve; français soute; romanche sütt, sec (rien à voir avec le latin siccus). En celte, un chot était un bois où l'on s'abritait de la pluie.

A cette même famille appartient le vieux français souste, douane (village de Susten, en français La Souste, à la limite entre le Haut et le Bas-Valais; col du Susten, à la frontière Berne-Uri, qui fut aussi dans le temps la frontière entre les mondes latin et germain, tout l'Oberland jusqu'à l'Aar ayant été de langue romane). Mais il n'y a plus qu'une « demi-parenté » avec le vieux français soustecte (latin tectum, patois tai, français toit).

Le latin subtelare a donné en patois à la fois chota (syllabe avec t) et solâ (syllabe avec l), le soulier. De même souche, le patois cholai, fenil (vieux français solier, romanche sulèr), sans rapport avec solive et soliveau, pas plus qu'avec le latin cella, chambre, et cellarium (français cellier); probablement pas non plus avec le latin solarium, ou avec le celte chol, paille (hypothèses de Bridel).

A noter que le patois chota désigne aussi les gros sapins isolés des clairières jurassiennes, sous lesquels le bétail se met à l'abri. Mais on dit également gogan, même mot que le patois gigan, géant (du grec gigas antos, en romanche gigant; voir français gigantesque, italien gigantesco).

Chs M.